



**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école**  
**Saint-Pie X (Magog) de la Commission scolaire des Sommets**

**RENCONTRE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Mercredi 18 novembre 2015 à 18 h 30**

**1. Ouverture de l'assemblée, prises des présences, vérification du quorum**

**Présents :**

Sébastien Bélair	Vicky Perron	Louis Provencher
Pascal Robert	Chloé Fakdy	René Nadeau-Dostie
Nathalie Cadorette	Chantale Beaumont	Christine Morin
Christian Provencher	Sandra Desgagné	Édith Pelletier
Éric Billette	Jean-Philippe Bachand	Stéphane Gévry

**Absente :**

Sophia Bégin

**2. Nomination d'un-e secrétaire**

Vicky Perron sera secrétaire de la rencontre.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 novembre 2015**

L'ordre du jour de la réunion du 18 novembre est adopté à l'unanimité.

**4. Organisation scolaire 2016-2017 avec Madame Édith Pelletier (information)**

Monsieur Bachand, président de la Commission scolaire, mentionne que celle-ci est ouverte à une discussion en ce qui concerne le manque d'espace à l'école Saint-Pie-X.

Monsieur Provencher explique que le but de la rencontre est que tout le monde obtienne la même information. Ce n'est pas une rencontre de prise de décision, mais plutôt une rencontre d'informations où l'on explique les choses et répond aux questions.

Madame Pelletier se dit extrêmement heureuse d'être présente à cette rencontre afin de discuter et trouver des solutions, tous ensemble. Elle nous présente un document faisant état de la mise en contexte, des encadrements légaux, du bassin d'alimentation, de la projection de la clientèle, ainsi que l'encadrement ministériel face aux rénovations ou agrandissements des écoles.

Suite à toutes ces informations, Monsieur Provencher dit vouloir vérifier les possibilités d'un ajout de gymnase, avec les contraintes, mais qu'il faut également entrevoir d'autres solutions en attendant.

#### **5. Date de rencontre avec les parents concernant l'organisation scolaire 2016-2017**

Christine Morin et Vicky Perron souhaitent que la commission scolaire rencontre les parents afin d'expliquer leur transmettre les informations. Vicky Perron propose également à Mme Pelletier de leur transmettre l'information sur papier avant, mais Mme Pelletier préfère ne pas envoyer la documentation au préalable, afin d'éviter une mauvaise interprétation.

La date retenue par le conseil d'établissement est le mardi 1<sup>er</sup> décembre à 18 h 30 au gymnase de l'école Saint-Pie-X pour cette rencontre de parents sur ce sujet.

#### **6. Affaires nouvelles**

Stéphane Gévry a reçu une demande de la Ville de Magog qui souhaiterait utiliser nos locaux pour le Club été 2016. Possibilité d'un partenariat pour le gymnase, à suivre...

Discussion autour de la sécurité des enfants bien avant l'arrivée de nouveaux élèves. Il est dit par le personnel qu'en ce moment, le gymnase est inadéquat et les locaux de professionnels sont inappropriés.

Stéphane Gévry mentionne à M. Provencher que la merveilleuse équipe-école met beaucoup d'efforts et d'énergie à trouver des solutions d'espace au quotidien.

Éric Billette dit préférer voir son enfant aller avec un niveau à une autre école à Dominic Savio pour libérer de l'espace ici, mais la problématique du gymnase demeure.

René N. Dostie souligne que malgré les problématiques, le ministère exigera que les places ailleurs soient comblées avant d'investir. M. Provencher semble ouvert à un projet et à d'autres solutions pour l'an prochain.

Éric Billette demande à M. Provencher qu'est-ce que le comité de parents et le CÉ peuvent faire pour apporter des munitions pour défendre un projet. M. Provencher reviendra sur la question avec des réponses prochainement.

En conclusion :

M. Provencher souhaite donner l'information adéquate aux parents et aux différentes instances. Il veut entendre ce que tous les gens ont à dire, même s'il pourrait s'en tenir à entendre uniquement les commissaires et le comité de parents selon le cadre légal.

Il retient 2 choses :

- 1) avoir une solution à court terme (place élèves dans les classes, une notion de sécurité dans les classes/gymnase)
- 2) à long terme, déposer un projet d'ajout d'un gymnase plutôt qu'un agrandissement.

Le projet gymnase est davantage sujet à être accepté puisqu'on parle beaucoup de saines habitudes de vie (activités physiques) par les temps qui courent.

M. Provencher veut du temps pour réfléchir à tout cela. Il ne fait pas de promesse, mais est très ouvert. Il souhaite que cela devienne notre projet commun et travailler en collaboration avec les différents comités.

Sébastien Bélair constate que la CS semble sur notre côté et semble sensible à ce que nous vivons. Il est heureux de voir que M. Provencher, M. Bachand et Mme Pelletier soient présents et il les remercie.

## **7. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21 h 35.

---

Sébastien Bélair, président

---

Stéphane Gévry, directeur